

- Lundi de 9h30 à 10h15 (18 à 24 mois)
 Lundi de 10h30 à 11h15 (25 à 36 mois)

NOM : PRENOM :

NE(E) le :/...../..... LIEU DE NAISSANCE : SEXE : F M

ADRESSE (où réside l'adhérent) :

CODE POSTAL VILLE.....

NOM du Père : NOM de la mère :

Profession : Profession :

Portable père : Portable mère :

e-mail père : e-mail mère :

Souhaiteriez-vous faire du bénévolat au sein de notre association ? : Oui Non

DROIT A L'IMAGE

vous souhaitez vous ne souhaitez pas
que votre image ou celle de votre enfant puisse être utilisée dans la médiatisation de nos activités

Attestation d'assurance à fournir pour l'accompagnateur.

Nom et Prénom du Parent accompagnateur :

.....

FICHE DECHARGE SANTE

Je soussigné (e), NOM et prénom _____

Responsable légal (e) de l'enfant NOM et prénom _____

Inscrit aux activités proposées par l'école de cirque Pitreries,

- Certifie ne pas avoir connaissance d'un état de santé susceptible d'interdire ou de limiter la pratique d'activité physiques à mon enfant.
 - J'atteste que mon enfant, ci-dessus mentionné, n'a pas subi récemment d'opération médicale / chirurgicale, ni d'avoir eu de blessures traumatiques récentes, et ne fait pas l'objet de contre-indications à la pratiques physiques.
 - J'atteste avoir pris connaissance des risques liés à ces activités et assume l'entière responsabilité des dommages liés à cette pratique qui seraient dus à son état de santé actuel.
 - Je m'engage à signaler au responsable de l'école de cirque Pitreries toute modification de l'état de santé de mon enfant, susceptible d'infirmier cette attestation.
 - J'autorise l'école de cirque PITRERIES à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.
 - Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de cirque PITRERIES.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Le

Signature

(du responsable légal pour les mineurs)

DOSSIER MEDICAL (A COMPLETER PAR LE PARENT)

VACCINATION TETANOS : Date vaccin : Date rappel :

ALLERGIES MEDICAMENTEUSES OU AUTRES (asthme, épilepsie, diabète, etc.)

.....

AUTRES PATHOLOGIE : (TROUBLES DU COMPORTEMENTS, TROUBLE DU LANGAGE..ETC..)

.....

ANTECEDENTS MEDICAUX : (intervention(s) chirurgicale(s), accident(s), fracture(s), trauma, lésion(s) musculaire(s) :

.....

RECOMMANDATION(S) UTILE(S) (port de lunette, lentilles, appareils : acoustique, dentaire, prothèse, etc) :

.....

TABLEAU DE PAIEMENT



PAR ESPECES / CHEQUES / CHEQUES VACANCES / CHEQUES SPORTIFS

LES CHEQUES SONT A LIBELLER A L'ORDRE DE PITRERIES

| | | | | | |
|--|-----------------|-----------|--|-------------|-----------|
| | TARIF A L'ANNEE | 370 EUROS | | TRIMESTRE 1 | 140 EUROS |
| | | | | TRIMESTRE 2 | 130 EUROS |
| | | | | TRIMESTRE 3 | 130 EUROS |

Réduction à appliquer sur un seul dossier à partir du 2^{ème} enfant de la même famille

20 € si 2 enfants

35 € si 3 enfants

50 € si 4 enfants

RESERVE A PITRERIES

| MOIS | MONTANT | N° DE CHEQUE OU ESPECES | ENCAISSE-LE | RECEPISSE N° OU REÇU N° |
|-------------------------------------|----------|-------------------------|-------------|-------------------------|
| Frais Asso + licence par adhérent | 30 euros | | | |
| <input type="checkbox"/> 10 octobre | | | | |
| | | | | |
| <input type="checkbox"/> 10 Janvier | | | | |
| | | | | |
| <input type="checkbox"/> 10 Avril | | | | |



1. ADHESION

L'adhésion à l'association doit être souscrite au début de l'année sportive. Elle est renouvelable tous les ans, dès le début de la saison. Le montant de l'adhésion est fixé annuellement par le conseil d'administration. L'adhésion n'est pas remboursable. Elle est de 30 euros et comprend la licence FFEC.

2. COTISATION et COURS D'ESSAI

Chaque futur adhérent a la possibilité de faire un COURS D'ESSAI

L'ADHERENT NE POURRA COMMENCER LES COURS QUE SI SON DOSSIER D'INSCRIPTION EST COMPLET.

LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A L'INSCRIPTION

- La fiche de renseignements dûment remplie
- 1 photo d'identité (*A coller sur la fiche de renseignement*),
- La fiche décharge santé et le dossier médical dûment rempli et signé
- Le tableau de paiement dûment rempli

LE PAIEMENT DE LA COTISATION VAUT ENGAGEMENT POUR LA DUREE DE L'ANNEE SPORTIVE ET NE SERA PAS REMBOURSEE.

La cotisation sera versée à L'INSCRIPTION en un seul paiement (chèques, espèces, chèques-vacances et sportif).

- ◆ **En espèces** : Un reçu vous sera fourni attestant le règlement.
- ◆ **Par chèque** : possibilité d'étalement de paiement comme suit :
 - en 1 seule fois (date d'encaissement : 10/10)
 - 2 ou 3 chèques pour une inscription à remettre le jour de l'inscription

| Cotisation pour 1 enfant | En 1 fois | En 2 fois | En 3 fois |
|---------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| Cotisation à l'année | 1 chèque de 370 euros € | | € |
| Cotisation pour 1 enfant | Paiement au 10 octobre | Paiement au 10 janvier | Paiement au 10 avril |
| Cotisation au Trimestre | <u>Trimestre 1</u> : 140 euros | <u>Trimestre 2</u> : 130 euros | <u>Trimestre 2</u> : 130 euros € |

LES CHEQUES SONT A LIBELLER A L'ORDRE DE PITRERIES

Un tarif dégressif sera appliqué sur le total des cotisations pour plusieurs membres d'une même fratrie voir condition sur le tableau de paiement.

3. MATERIEL

Le matériel appartient à l'Ecole de Cirque. Il est mis à la disposition de chaque adhérent. Il faut donc en prendre soin et le ranger à la fin de chaque cours.

A chaque cours :

UNE TENUE est OBLIGATOIRE : Shorty ou leggings noir et chaussons à semelle souple

4. ORGANISATION DES COURS

Le Parent accompagnateur devra fournir une attestation d'assurance afin de pouvoir être couvert lors des séances de cirque avec l'enfant.

Il devra avoir une tenue sportive (basket, jogging ou leggings)

Les horaires des cours sont à respecter, **il faut donc arriver CINQ MINUTES au moins avant le début du cours.**

Un tableau d'affichage est mis à votre disposition pour les cours. Un cours peut être annulé pour diverses raisons indépendantes de notre volonté.

De façon générale, toute personne étrangère au cours n'est pas autorisée à rester dans la salle, à l'exception des membres du bureau.

Chaque adhérent assistera uniquement aux cours pour lesquels il aura payé la cotisation.

Certains cours pourront être annulés en raison de l'emploi du temps professionnel des animateurs (trices). Régulièrement, des informations concernant le fonctionnement de l'école seront affichées sur un tableau à l'entrée des vestiaires. n'oubliez pas de les consulter.

Aucun cours ne sera donné les jours fériés et durant toutes les vacances scolaires mais par contre des stages payants vous seront proposés.

6. RESPONSABILITE DE L'ASSOCIATION ET DE L'ADHERENT

L'association est responsable civilement des actions qu'elle met en place. Elle s'engage à recourir à toutes les assurances nécessaires pour protéger ses adhérents dans l'exercice de leur activité.

Les parents d'adhérents mineurs, doivent confier leur(s) enfant(s) à l'animateur à l'heure prévue. Ils devront donc accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la salle d'activité. Les parents d'adhérents mineurs sont tenus de s'assurer de la présence des animateurs avant de laisser leur enfant. De même, les parents doivent récupérer leurs enfants à l'heure prévue de la fin de l'activité. Les locaux des activités ne peuvent servir de garderie. L'école de cirque ne pourrait être tenue responsable en cas d'accident survenant à un enfant hors des salles prévues pour l'activité, en dehors des créneaux horaires prévus, ou en cas d'absence de l'animateur.

7. CONCLUSION

Les animateurs (trices) et les membres du bureau veilleront à ce que le règlement soit respecté. En cas de litige ou de problème grave, les membres du bureau statueront sur chaque cas et prendront les sanctions nécessaires, pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'Ecole de Cirque.

**La Participation à l'activité de l'école de cirque implique
l'acceptation de ce règlement.**

DEBUT DES COURS : le Lundi 17 septembre 2018

Tel : 04.94.33.84.72 **e-mail :** ecoledecirquepitrieries@orange.fr

Adresse : Zac de la Poulasse 3 – 2 rue de Strasbourg – 83210 SOLLIÉS-PONT

Site Web : <http://www.ecole-de-cirque-pitrieries.fr>

Facebook : www.facebook.com/pitrieries.var/

Agrément Qualité FFEC N° 83178 - Agrément de la D.D.J.S. : 83-JEP-04122-35

